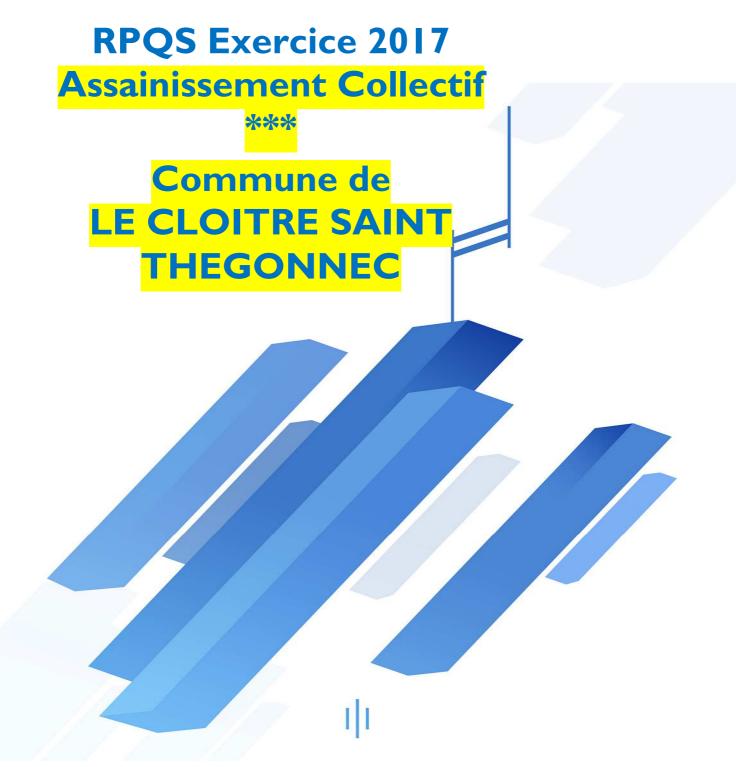


Affiché le

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE



# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service



Affiché le

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE

# Table des matières

1	Carac	térisation technique du service	3
	1.1	Présentation du territoire desservi	3
	1.2	Mode de gestion du service	3
	1.3	Estimation de la population desservie	4
	1.4	Nombre d'abonnés	4
	1.5	Volumes facturés	
	1.6	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	
	1.7	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	
	1.8	Ouvrages d'épuration des eaux usées	
	1.9	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	
	1.9.1	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	
	1.9.2	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration	6
2	Tarific	cation de l'assainissement et recettes du service	6
	2.1	Modalités de tarification	6
	2.2	Facture d'assainissement type	7
	2.3	Recettes	7
3	Indica	teurs de performance	8
	3.1	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux – P202.2B	8
	3.2	Conformité de la collecte des effluents – P203.3	
	3.3	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	
	3.4	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	
	3.5	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	10
4	Finan	cement des investissements	10
	4.1	Etat de la dette du service	10
	4.2	Amortissements	11
	4.3	Présentation des projets réalisés et à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et	les
	performa	ances environnementales du service	11
5	Actio	ns de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	11
	5.1	Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité	11
	5.2	Opérations de coopération décentralisée	
		·	

Affiché le

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE

# Caractérisation technique du service

# 1.1 Présentation du territoire desservi

Le service est géré par Morlaix Communauté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

- Nom de la collectivité : Commune de LE CLOITRE SAINT THEGONNEC
- Compétences liées au service : collecte et traitement des effluents
- Territoire desservi : territoire de LE CLOITRE SAINT THEGONNEC
- Existence d'une CCSPL: Oui
- Existence d'un zonage d'assainissement : Oui
- Existence d'un règlement de service : Oui

# 1.2 Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie.

Nature de la gestion technique et administrative de la régie avec prestation de service communale :

Gestion du service	Campagne de mesures, conformité des branchements, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, recherche des fuites
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	Des branchements, des collecteurs
Entretien	De l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des collecteurs, des clôtures, des équipements électromécaniques, des espaces verts, de la station d'épuration, des postes de relèvement, des installations de télésurveillance, des installations électriques, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, des vannes, du génie civil, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, du curage des lagunes
Renouvellement	Des branchements, des collecteurs, des clôtures, des postes de relèvement, des canalisations, des installations électriques, des équipements électromécaniques, des installations de télésurveillance, des ouvrages de traitement, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, des vannes, matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, du génie civil, de la voirie
Prestations particulières	Curages hydrodynamiques, traitement des boues

Affiché le

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE

#### 1.3 Estimation de la population desservie

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 326 habitants estimés au 31/12/2017.

#### 1.4 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 163 abonnés au 31/12/2017.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2016	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2017	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2017	Nombre total d'abonnés au 31/12/2017	Variation en %
LE CLOITRE SAINT THEGONNEC	157	163	-	163	
Total	157	163	-	163	+3,8%

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 55 abonnés/km au 31/12/2017.

#### 1.5 Volumes facturés

	Volumes facturés durant l'exercice 2016 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2017 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Total des volumes facturés	NR	10 734	

#### 1.6 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2017.

#### 1.7 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 2,935 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements
- 0,263 km de réseau de refoulement

soit un linéaire de collecte total de 3,198 km.

Il comporte également 2 postes de relèvement.

Affiché le

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE

1.8 Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère une station qui assure le traitement des eaux usées.

# Station d'épuration de LE CLOITRE SAINT THEGONNEC/Communale

Code Sandre de la station: 0429034S0001

Caractéristiques géné	Caractéristiques générales											
Filière de traitement (d	cf. annex	e)		Lagı	Lagunage naturel (en projet station à boues activées 450 EH)							
Date de mise en servic	e			Nov	Novembre 1993							
Commune d'implantat	LE C	LE CLOITRE SAINT THEGONNEC (29 410)										
Lieu-dit	Le B	ourg										
Capacité nominale STE	250	EH										
Nombre d'abonnés rad	ccordés			163								
Nombre d'habitants ra	ccordés			326								
Débit de référence jou	rnalier a	dmissible	en m³/j	40 r	n³/j							
Prescriptions de rejet												
		Aut	orisation	en date	du							
Soumise à		□ Décl	aration er	n date du	20	déce	embre 2	016				
Milieu récepteur du	roiot	Type de milieu récepteur		epteur	ur Ruisseau							
ivilled recepted du	rejet	Nom du	milieu réc	epteur	eur Ruisseau de Coatlosquet							
Polluant autoris	é	Concer	itration a rejet (mg	-	9		et /	ou '		Reno	dement (%)	
DBO <sub>5</sub>			25 mg/	I		et		ou ou			95%	
DCO			90 mg/	l		et		ou ou	90%			
MES			30 mg/	I		et		⊠ ou	95%			
NGL			20 mg/	l		et		⊠ ou 85%		85%		
NTK			10 mg/	l		et		ou ou	y 90%			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			5 mg/l			et		— Ou			90%	
Pt			2 mg/l			et		— Ou			80%	
E. Coli						_						
Résultat moyen de l	'auto sı	ırveillan	ce 2017									
		Conforr	nité du re	jet en co	ncentra	ation	et/ou e	n rendem	nent selon	arrêté		
Date du DBC	)5	DC	0	М	ES		N	GL	Р	't	E. Col	i
bilan 24H Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Reno	ł	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc u/100ml	
<b>30/11/17</b> 33		119		22			37,25		5,12			
non	1	no	on	0	ui		no	on	no	on		

Affiché le

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE

#### 1.9 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

# 1.9.1 Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration

Boues <b>produites</b> entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2016 en tMS	Exercice 2017 en tMS
Station d'épuration de LE CLOITRE SAINT THEGONNEC (Code Sandre : 0429034S0001)	NR	NR
Total des boues produites		

# 1.9.2 Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues <b>évacuées</b> entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2016	Exercice 2017
Station d'épuration de LE CLOITRE SAINT THEGONNEC (Code Sandre : 0429034S0001)	0	0
Total des boues évacuées	0	0

# 2 Tarification de l'assainissement et recettes du service

# 2.1 Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Tarifs		Au 01/01/2017	Au 01/01/2018					
Part de la collectivité								
Part fixe (€ HT/an)								
	Abonnement	0,00€	0,00€					
Part proportionnelle (€ HT/m³)								
	Le mètre cube	0,327 €/m³	0,485 €/m³					
	Part du déléga	ntaire						
Sans objet								
	Taxes et redev	ances						
Taxes								
	Taux de TVA	10%	10%					
Redevances								
	Modernisation des réseaux de collecte	0,18 €/m³	0,18 €/m3					

Frais d'accès au service	Au 01/01/2017	Au 01/01/2018
Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)		
Construction neuve	0€	1 400 €
Construction existante	0€	700 €

Envoyé en préfecture le 15/10/2018 Reçu en préfecture le 15/10/2018 Affiché le

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE

# 2.2 Facture d'assainissement type

Les tarifs applicables au 01/01/2018 et au 01/01/2017 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE ( $120~\text{m}^3/\text{an}$ ) sont :

Facture type	Au 01/01/2017 en €	Au 01/01/2018 en €	Variation en %						
Part de la collectivité									
Part fixe annuelle	0,00	0,00							
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	39,24	58,20	+48,32%						
Taxes et redevances									
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	21,60	21,60							
TVA	6,08	7,98							
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	27,68	29,58							
Total TTC Facture 120 m3	66,92	87,78	+31,17%						
Prix TTC au m³	0,56 €/m3	0,73 €/m3							

Les tarifs applicables au 01/01/2017 et au 01/01/2018 pour une consommation d'un ménage moyen de Morlaix Communauté (75 m³/an) sont :

Facture type 75 m3	Au 01/01/2017 en €	Au 01/01/2018 en €	Variation en %
Total TTC Facture 75 m3	41,83	54,86	+31,15%
Prix TTC au m³	0,56 €/m3	0,73 €/m3	

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

# 2.3 Recettes

# Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2016 en €	Exercice 2017 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	NR	3 359,00	
dont abonnements			
Redevance eaux usées usage non domestique			
Recette pour boues et effluents importés			
Total recettes de facturation		3 359,00	
Recettes de raccordement			
Recette liées au traitement matières de vidange			
Recettes liées aux travaux			
Autres recettes			
Total autres recettes			
Total des recettes	NR	3 359,00	

# Recettes de l'exploitant :

Sans objet.

Affiché le

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE

# Indicateurs de performance

# 3.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux – P202.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

		Nombre de points	Obtenus
	PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'auto surveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
	PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)		
(rapp	pel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier	de points supplémenta	ires)
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (1)	Oui <b>(1) (2)</b> : 10 points non : 0 point	10
VP.254	Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	Condition pour 10 pts	VP 2252
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	0 à 5 points sous conditions (2)	5
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	10
	PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pou supplémentaires)  Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux	· · ·	ooints
VP.256	mentionne l'altimétrie	conditions (2)	15
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.261	les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	non . o point	
VP.261 VP.262		oui : 10 points non : 0 point	0

<sup>(1)</sup> Conditions à remplir pour prendre en compte les points liés à la VP 253

<sup>(2)</sup>un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

<sup>(3)</sup>un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

Comr

Envoyé en préfecture le 15/10/2018 Reçu en préfecture le 15/10/2018

Affiché le

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE

#### 3.2 Conformité de la collecte des effluents – P203.3

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j exercice 2017	Conformité exercice 2016 0 ou 100	Conformité exercice 2017 0 ou 100
Station d'épuration de LE CLOITRE SAINT THEGONNEC/Communale (Code Sandre : 0429034S0001)	NR	100	100

Pour l'exercice 2017, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100.

#### 3.3 Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2017	Conformité exercice 2016 0 ou 100	Conformité exercice 2017 0 ou 100
Station d'épuration de LE CLOITRE SAINT THEGONNEC/Communale (Code Sandre : 0429034S0001)	NR	0	0

Pour l'exercice 2017, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 0.

#### 3.4 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2017	Conformité exercice 2016 0 ou 100	Conformité exercice 2017 0 ou 100
Station d'épuration de LE CLOITRE SAINT THEGONNEC/Communale (Code Sandre : 0429034S0001)	NR	0	0

Pour l'exercice 2017, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 0.

Comr

Envoyé en préfecture le 15/10/2018

Reçu en préfecture le 15/10/2018

Affiché le

3.5 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

#### Station d'épuration de LE CLOITRE SAINT THEGONNEC :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation porisols	Conforme	
Valorisation agricole	Non conforme	
Compostage	Conforme	
Compostage	Non conforme	
In air funktion	Conforme	
Incinération	Non conforme	
Fundamental CTFU	Conforme	
Evacuation vers une STEU	Non conforme	
Autor CTFD do Maria	Conforme	
Autre : STEP de Morlaix	Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0

taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation =  $\frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} *100$ 

Pour l'exercice 2017, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est - (le curage des lagunes a été réalisé en 2011).

# 4 Financement des investissements

#### 4.1 Etat de la dette du service

Le service public d'assainissement collectif de la commune de LE CLOITRE SAINT THEGONNEC est intégré au budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE. L'état de la dette est donc global pour l'ensemble des communes gérées en DSP sur ce budget (Plougonven, Plourin-les-Morlaix, Plouegat-Moysan, Botsorhel, Lannéanou, Pleyber-Christ, Plouézoc'h, Garlan, St-Jean-du-Doigt, Plouegat-Guerrand, Le Cloître St Thégonnec, Plouneour-Menez, Taulé et Locquénolé).

Au 31 décembre 2017, l'encours de la dette du budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE est de :

		Exercice 2016	Exercice 2017
Encours de la dette au 31 décembre N (mont	ant restant dû en €)	5 112 122,22 €	4 895 476,57 €
Name and words and all words Variation on C	Capital		216 646,65 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	Intérêt		95 475,87 €

Affiché le

ID: 029-242900835-20180926-ANNEX\_D18\_152-DE

#### 4.2 Amortissements

De la même manière, les amortissements sont globalisés pour l'ensemble des communes relevant du budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE.

Pour l'année 2017, la dotation aux amortissements a été de 0 € sur ce budget.

4.3 Présentation des projets réalisés et à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets réalisés	Montants en €HT
Renouvellement 70 ml de réseau EU en amont de la lagune	14 000 €

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €HT
Numérisation des plans réseaux et station	4 500 €
Création d'une nouvelle station d'épuration de type boues activées 450 EH, d'un réseau de transfert des eaux brutes et d'un réseau de rejet des eaux traitées	750 000 €

# 5 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

#### 5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

#### Recouvrement

Désignation	2016	2017
Créances irrécouvrables (€)	NR	NR
Taux de créances irrécouvrables (%)	-	
Taux d'impayés sur factures hors travaux de l'année précédente (%)	-	

# 5.2 Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

SANS OBJET